Conditions générales de location Cabane sous le chêne tricentenaire-Lysiane LACAUD

Arrivée et départ

L'accès à la cabane a lieu entre 14h et 20h. Elle doit être libérée au plus tard à

11h le jour du départ.

Utilisation des lieux

Une annexe équipée d'une cuisine (avec feux gaz, micro-onde, réfrigérateur et matériel de base de cuisine), d'une salle d'eau avec douche et de toilettes est située à 10 mètres de la cabane sous le chêne.

Les clients devront assurer le caractère paisible des lieux.

Les véhicules seront stationnés sur un parking privé proche de la cabane.

Animaux

Nos amis les animaux sont admis dans la cabane.

Consignes de sécurité

Elle est facilement accessible par un escalier. Les rambardes ont des hauteurs réglementaires. Les fenêtres des chambres sont équipées d'une moustiquaire.

La cabane est équipée d'un détecteur de fumée.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des cabanes, ainsi que d'allumer des bougies et autres matières combustibles (réchaud, lampe à pétrole, barbecue...). La consommation d'alcool sur le site est sous la responsabilité du locataire.

Linge de maison

Les draps et le linge de toilette sont fournis.

Les rideaux étant de qualité, toute dégradation ou salissure donnera lieu à dédommagement (note de pressing).

Equipment

La cabane est équipée d'accessoire de confort (cafetière), toute dégradation ou disparition donnera lieu au remboursement.

La cabane est isolée et équipée d'un système de chauffage.

Acceptation du règlement intérieur

La réservation de notre cabane induit l'acceptation du présent règlement.

Assurance

Le locataire sera tenu de s'assurer contre les dommages de toute nature susceptible d'engager sa responsabilité.

Tout différend concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat qui n'aurait pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable sera porté devant le tribunal de commerce.